

Direction Générale

Monsieur le Pr Claude LEJEUNE
Président
Maternité des Lilas
Hôpital Privé Obstétrico-Chirurgical
12-14, rue du Coq Français
93260 LES LILAS

Monsieur Jérôme BRUNEL
Président du Conseil d'Administration
Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint
Simon
12-18, rue du Sergent Bauchet
75012 PARIS

PJ : 3

Téléphone: 01.44.02.01.00
Télécopie : 01.44.02.01.04

Paris, le 20 JAN, 2014

Messieurs les Présidents,

Suite au courrier que vous m'aviez adressé le 19 avril dernier au sujet de la situation financière de la Maternité des Lilas, je vous ai répondu en date du 3 juin que l'Agence régionale de santé s'engageait à soutenir financièrement cet établissement et lui apporterait l'aide financière nécessaire pour éviter le dépôt de bilan que vous redoutiez. Conformément à cet engagement, l'ARS a apporté un soutien financier à hauteur de 2,5 M€ pour l'année 2013.

Vous aviez, par ailleurs, attiré mon attention sur l'impact de cette situation financière sur le projet de reconstruction de la maternité sur le site de Gütermann sur la commune des Lilas. Vous m'aviez indiqué que, compte tenu de la situation de déficit structurel à hauteur de 2 M€/an dans lequel se trouvait l'établissement, il ne lui était pas possible de recourir à l'emprunt et que pour réaliser le projet de construction sur le site Gütermann évalué à 24 M€ il était nécessaire que les pouvoirs publics assurent le financement par une subvention couvrant la totalité du coût de cette construction.

Je vous ai alors confirmé que l'ARS tiendrait son engagement d'aider cette construction à hauteur de 6,6 M€, soit un taux de près de 30 % de la totalité du coût de l'opération de reconstruction, mais que, dans un contexte de forte tension sur les crédits publics, et au regard d'autres investissements hospitaliers en Ile de France, il n'était pas possible à l'ARS de dégager 18 M€ supplémentaires à ceux qui avaient déjà été prévus.

C'est la raison pour laquelle, à la demande de Madame la Ministre des Affaires sociales et de la Santé, une solution alternative a été recherchée dans un environnement proche et ne nécessitant pas une aide publique aussi importante, mais avec la volonté de préserver les spécificités, le projet médical, et « l'esprit » des Lilas.

C'est dans ce contexte que l'ARS a examiné l'hypothèse de l'installation de la maternité à proximité du site du CHI de Montreuil.

De nombreuses rencontres ont ainsi eu lieu entre les services de l'ARS et les professionnels de la maternité des Lilas (même si ceux-ci n'ont pas souhaité apporter leur contribution pour définir le fonctionnement des activités dans ce projet alternatif bien qu'ils aient participé aux différentes réunions), ainsi qu'avec les responsables du CHI de Montreuil. J'ai par ailleurs confié une mission d'expertise au Professeur René FRYDMAN afin qu'il apprécie la cohérence entre le projet médical de la Maternité des Lilas et sa réinstallation à Montreuil.

L'implantation projetée à Montreuil a fait l'objet de plusieurs scénarios architecturaux présentés à l'Association Naissance ainsi qu'à l'équipe médicale. Tous ces projets ont tendu vers des solutions proches du programme architectural et fonctionnel du projet initial de reconstruction. Ce travail a permis :

- d'identifier une entrée autonome pour la maternité des Lilas à partir du Boulevard Boissière (à proximité de la future station de métro) ;¹
- d'accéder individuellement à chaque sous-activité à partir de l'accueil général de la maternité à savoir : les consultations, le planning familial, les IVG, les surfaces tertiaires, les suites de couches, le bloc obstétrical et le secteur naissance comportant son accueil propre ainsi qu'un accès dédié ;
- de regrouper majoritairement l'ensemble des activités sur un seul niveau de rez-de-chaussée (hormis les suites de couches sur deux niveaux), facilitant les liaisons et évitant les ruptures de flux occasionnés par les monte-malades ou ascenseurs publics. Seules les interventions sous anesthésie générale des IVG devraient être réalisées dans le bloc opératoire du CHI André Grégoire.²

Il est à noter que le projet concernant le bloc obstétrical respecterait les principes de fonctionnement préconisés par le Professeur René FRYDMAN. Les secteurs de consultations pourraient disposer de surfaces supérieures à celles envisagées dans le projet initial de reconstruction aux Lilas. La surface consacrée à l'hébergement de suites de couches permettrait d'accueillir 36 lits environ (40 dans le projet initial).

L'examen comparatif des surfaces fait apparaître un total de 3850 m² pour le projet Montreuil contre 3615 m² pour le projet initial. Il convient de préciser que ce projet alternatif de relocalisation à Montreuil comporterait des opérations préalables de transfert d'activités du CHI (imagerie, hospitalisation, médecine) au sein des locaux de Montreuil dont la réalisation ne présente pas d'obstacle majeur.

L'esquisse financière permettant d'apprécier la soutenabilité en exploitation de la Maternité des Lilas dans le projet de réinstallation à Montreuil montre qu'il est possible d'atteindre l'équilibre pour une cible à 2200 naissances (en intégrant une optimisation sur les dépenses des fonctions pouvant être mutualisées avec les services de Montreuil : stérilisation, laboratoire biologique, restauration du personnel et des patients, entretien maintenance, hôtellerie et restauration) avec une neutralisation complète des surcoûts liés aux frais financiers et aux dotations aux amortissements qui seraient dans cette hypothèse couverts par la subvention Hôpital 2012 et le complément d'aide à l'investissement qui devrait être accordé.

La première estimation faite par les services de l'ARS conclut à un coût total des travaux estimé entre 8 M€ et 10 M€. La subvention actuellement accordée au titre d'hôpital 2012 s'élevant à 6,6 M€, les financements complémentaires nécessaires au bouclage du financement du projet ne s'élèveraient ainsi qu'à une somme comprise entre 1,4 M€ et 3,4 M€.

Il est par ailleurs nécessaire de rappeler que le projet de reconstruction sur le site des Lilas suppose que l'ARS finance le déficit structurel d'exploitation de la maternité (2 M€ par an) jusqu'à la fin de la montée en charge de l'activité prévue, soit 8 M€ sur la période 2013-2017. Or, le projet alternatif à Montreuil suppose une durée de réalisation plus brève que le projet initial de reconstruction.

¹ Voir image ci-jointe

² Voir plan ci-joint

Cette durée moindre permettrait donc de réduire la charge supportée par l'ARS au titre du déficit structurel d'exploitation.

Ainsi, la relocalisation de la Maternité de Lilas à Montreuil permettrait d'envisager un équilibre d'exploitation dès 2200 naissances pour un investissement se situant entre 8 M€ et 10 M€, moitié moindre que l'investissement nécessaire à la réorganisation du projet de reconstruction sur le site des Lilas.

Dans le rapport qu'il m'a remis (voir PJ), le Professeur René FRYDMAN considère que « le projet Lilas/Montreuil est aujourd'hui plus proche de l'objectif du projet médical des Lilas, mais nécessite cependant, encore, une participation (adhésion du personnel) qui fait défaut... »

En effet, le Professeur René FRYDMAN souligne une fragilité substantielle du projet de reconstruction aux Lilas : l'équilibre économique de ce projet supposerait la réalisation dès l'entrée dans le nouveau bâtiment de 2700 naissances, soit 1100 de plus que le niveau actuel. Cette cible d'activité très volontariste, eu égard au développement de l'offre de soins de qualité récemment développée par les maternités de Paris et proche couronne, pourrait induire un « véritable changement de rythme avec 1100 accouchements supplémentaires par an et des modalités de suivi risquant de rendre plus difficile l'objectif de garantir le style des Lilas ».

Toutefois, le Professeur René FRYDMAN ne relève pas de contre-indication majeure en termes de qualité de prise en charge au projet de reconstruction sur le site des Lilas, même si la fragilité pointée précédemment représente une menace non négligeable pour le modèle économique proposé.

Dans ce contexte, si l'association Naissance décidait de poursuivre l'étude de la reconstruction sur le site de Montreuil, l'ARS ne manquerait pas d'accompagner la maternité des Lilas et l'hôpital afin de poursuivre les réflexions et de préciser les conditions optimales pour la réussite de ce projet. L'ARS assurerait alors le financement intégral de cette reconstruction évalué entre 8 et 10 M€.

Si l'association Naissance faisait le choix de retenir l'hypothèse de la reconstruction sur un site isolé aux Lilas, ce projet serait également soutenu, pour un montant similaire. Cette option d'une reconstruction complète sur le site des Lilas nécessitant par conséquent un financement complémentaire de l'ordre de 14 à 16 M€.

Dans l'hypothèse où l'association Naissance choisirait cette option, il serait nécessaire que les collectivités territoriales ou d'autres financeurs crédibles acceptent d'assurer le financement complémentaire de cette reconstruction, à l'instar de collectivités qui ont pu s'engager sur des projets également emblématiques dans certaines régions.

Il appartient donc aux équipes des Lilas, et aux responsables de l'association Naissance de choisir entre ces différentes options ou bien de définir tout autre scénario alternatif permettant de concilier l'objectif de reconstruction de cette maternité avec le caractère nécessairement contraint des aides de l'ARS qui ne pourront excéder un montant de 8 à 10 M d'euros.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
Ile-de-France



Claude EVIN

PJ : Rapport de mission du Professeur René Frydman